



2000107



2000170



2000112

# TORCHES CONFORT LOCATION- REPARATION

*C'est la formule qui permet de se constituer ou de renouveler rapidement un parc de torches, sans investissement préalable, et de le maintenir en permanence, en bon état de fonctionnement.*

La durée minimale de location est de 36 mois.  
Le loyer mensuel comprend :

- La mise à disposition d'un parc de torches, défini selon les besoins du client.
- La maintenance du parc (réparations ou échanges standard - si la torche est jugée irréparable - dans la limite contractuelle). Cette maintenance dont l'historique des opérations et des interventions peut être fourni sur demande consiste :
  - au remplacement des pièces hors d'usage,
  - à la remise à neuf des certains éléments tels que poignée, gâchette, contact-ressort pour les torches MIG/MAG,
  - au nettoyage et à la vérification de la connectique, du faisceau et de ses raccords,
  - à la réalisation d'un test de bon fonctionnement.

## *Avantages Client :*

- Une gestion simplifiée : pas d'investissement, visibilité des coûts sur 3 ans.
- Une maîtrise et une optimisation des coûts : un loyer mensuel tout compris, forfaité et la possibilité d'un bonus annuel.
- Un parc de torches en permanence en bon état de fonctionnement.